

**Le judo, une école de vie,  
pour la vie**

**Politesse**

*Le respect d'autrui*

**Courage**

*Faire ce qui est juste*

**Amitié**

*Le plus pur des sentiments humains*

**Contrôle de soi**

*Savoir se taire lorsque monte la colère*

**Sincérité**

*S'exprimer sans déguiser sa pensée*

**Modestie**

*Parler de soi-même sans orgueil*

**Honneur**

*Être fidèle à la parole donnée*

**Respect**

*Sans respect, aucune confiance ne peut naître*



4545, av. Pierre-De Coubertin  
C.P. 1000, succursale M  
Montréal (Québec) H1V 3R2  
Téléphone : (514) 252-3040  
Télécopieur : (514) 254-5184  
info@judo-quebec.qc.ca  
www.judo-quebec.qc.ca

**RAPPORT  
ANNUEL**



*40 ans!*

**2006  
2007**

# MEMBRES DES COMITÉS ET COMMISSIONS ET PRÉSIDENTS DE ZONE

Saison 2006-2007

## Commission des grades

Arbour, Robert  
Piquette, Serge A.  
Arsenault, Suzanne  
Lachaine, Gilles  
Nakamura, Hiroshi

## Commission des arbitres

Ferland, Donald  
Blanchet, Gérard  
Couture, Diane  
Gendron, Normand

## Comité d'éthique

Lesage, Claude  
Gaudreau, Jean-François  
Gauthier, Frédérick-S.  
Labonté, Yvon  
Lacroix Isabelle

## Comité d'excellence

Beaudin, David  
Pearson, Isabelle  
Tremblay, Roger  
Villemure, Jean-François

## Commission de développement

Mantion, Jacques  
Forget, Nicole  
Noël, François  
Tabouret, Daniel

## Sous-comité Judo-Jujitsu

Poirier, Gérald  
Giroux, Paul  
Landry, Serge

## Commission des tournois

Piché, François  
Poirier, Gérald  
Roy, Alain  
Royer, Christian  
Turcotte, Isabelle

## Présidents de zone

Poliquin, Sylvio

Landry, Yves  
Poirier, Gérald  
Gaudreau, Jean-François  
Lacourse, Aurel

Girard, Loïc  
Proulx, Richard  
Gagné, Robin  
Piché, François  
Hébert, Johanne  
Marcotte, Jean

Simard, Robert

## Zone

Gaspé/  
Bas St-Laurent/  
Mauricie  
Montréal/Bourassa  
Côte-Nord  
Québec  
Laval/Laurentides  
Estrie/Centre du  
Québec  
Saguenay-  
Lac St-Jean



Graphisme : Normand Caron  
Impression : Regroupement loisir Québec

# COMITÉ DES TOURNOIS

Par François Piché, président

Comme à chaque année, il est de mise de faire un retour sur la saison et celle-ci fut des plus occupée pour la Commission des tournois. En effet, le rôle de celle-ci s'est accru considérablement depuis la dernière saison; de nouvelles responsabilités ajoutées lui ont également conféré de nouveaux devoirs.

La Commission avait pour mandat d'établir les procédures et les règlements des tournois, ainsi que le rôle des différents intervenants. Elle a maintenant comme responsabilité d'assumer tout ce qui touche aux tournois, i.e. le calendrier, les sanctions...etc. Le calendrier de la dernière saison a été le premier de la Commission et celui de la prochaine saison est déjà figolé, avec comme objectif de restreindre le nombre de déplacements tout en élargissant la clientèle de compétiteurs lors de chacun des tournois. Évidemment, avec ce nouveau mandat vient le devoir pour la Commission de s'assurer du respect des procédures et des règlements de tournois. Depuis le début de la saison 2006-2007, à chacun des tournois provinciaux ou à caractère provincial, un membre de la Commission est délégué pour évaluer toutes les composantes du tournoi afin de corriger les faiblesses et de récupérer tout ce qui peut améliorer l'image et le déroulement d'un tournoi. Suite à cette première année, un certain nombre de correctifs seront apportés aux procédures, dont le plus significatif sera le respect des procédures d'inscription à un tournoi, c'est à dire : formulaire standard totalement complété...

Dans le prochain calendrier, nous faisons une place aux compétiteurs mudansha et aux cadets de ceinture verte et bleue afin qu'ils puissent voyager avec les compétiteurs de plus hauts calibres pour valoriser la prise d'expérience et le sentiment d'appartenance au club. Nous rappelons à tous que les Règlements des tournois stipulent que tout organisateur de tournois impliquant plus d'un club doit faire une demande de sanction soit à sa zone dans le cas d'un inter-club ou à Judo Québec (a/s de la Commission des tournois) dans le cas impliquant des clubs de plus d'une zone. Nous rappelons également

qu'en début de saison, tout conseil de zone doit envoyer à Judo Québec une demande de sanction pour les tournois de leur calendrier régional ainsi qu'un rapport de tournoi après chacun de ceux-ci; ceci dans le but de s'assurer d'un standard minimum et de limiter les dédoublements d'évènements.

À compter de la saison 2007-2008, les organismes qui feront une demande d'organisation de tournois provinciaux recevront un devis de tournoi qui leur servira de guide et d'aide-mémoire afin de s'assurer que le tournoi dont ils auront eu la charge sera conforme aux standards minimums de Judo Québec.

De plus, la Commission des tournois veut s'attaquer au laxisme qui prévaut depuis de nombreuses années dans le déroulement des tournois, engendrant des retards et/ou des erreurs causant l'insatisfaction de beaucoup d'entre vous et ce, à cause du manque de respect des procédures d'une minorité d'individus, incapable d'assumer leurs responsabilités...

Pour finir, j'aimerais rendre hommage à une équipe d'organiseurs qui ne cessent d'innover et de s'améliorer d'année en année, pour hausser le standard et l'image de leur tournoi; je lève mon chapeau au Club de judo Saint-Hubert pour la Coupe Claude Berthelette, qui font un travail remarquable pour offrir un excellent produit. Bravo à vous !...

Enfin, je m'en voudrais d'oublier de remercier les membres de la Commission pour leur apport inestimable à la bonne marche de celle-ci, et tout particulièrement monsieur Christian Royer qui en plus du travail de secrétariat, assume le lien de la Commission avec les permanents de Judo Québec et la logistique des tournois provinciaux.

Merci à vous tous !

## COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT

Par Jacques Mantion, président

Voici un aperçu commenté des principaux dossiers que la Commission de développement a traités cette saison.

Avant toute chose, je tiens à remercier les membres actifs de notre groupe de travail, messieurs Daniel Tabouret, Patrick Vesin, François Noël et madame Nicole Forget, pour leurs implication et assiduité aux réunions de la Commission de développement. Un merci particulier à Patrick Vesin pour son travail d'agent de liaison indispensable au bon suivi des dossiers traités au cours de l'année.

### Les dossiers

#### Les stages d'assistant de dojo le niveau 1 technique du PNCE

Cette saison, nous avons dirigé avec succès un groupe de futurs « assistants de dojo niveau 1 ». Au total, 21 judokas ont participé à cet atelier. Pour recevoir leur statut d'entraîneur « formel », ils doivent, suite à l'atelier, remplir un cahier d'exercices. Précisons que pour obtenir le statut final « certifié » niveau 1, les entraîneurs doivent démontrer leurs compétences en situation réelle d'enseignement lors d'un examen pratique en dojo.

#### Formation des responsables du stage « Instructeur de dojo » : le niveau 2 technique du PNCE de Judo Canada

La Commission de développement de Judo Québec fut sollicitée par Judo Canada pour l'élaboration finale de ce nouveau stage de formation pour les entraîneurs de niveau 2 de judo. Rencontre fructueuse qui a permis d'accréditer pour le Québec, deux maîtres formateurs/évaluateurs (J. Mantion et P. Vesin) pour ce nouveau programme technique. Pour plus d'informations sur la réforme du PNCE, je vous invite à lire le rapport de monsieur Patrick Vesin. Un PNCE 2 (ancienne version) a également eu lieu en décembre avec sept participants.

#### La formation continue et de la certification à long terme des entraîneurs canadiens

Bientôt, les certifications PNCE (niveaux 1, 2, 3, 4, 5) des entraîneurs canadiens ne seront plus octroyées à vie. Considérant que cette échéance est inévitable, notre commission a amené au Conseil d'administra-



tion de Judo Québec une proposition visant à s'harmoniser le plus rapidement possible à la future obligation de la formation continue, comme moyen privilégié pour garder valide sa certification d'entraîneur PNCE. Le Conseil d'administra-

tion a donc demandé à la Commission d'élaborer un plan de formation continue. Dans sa réflexion, voici où la Commission en est rendue. À noter que cette réflexion peut être sujette à des modifications.

- Exiger 30 heures de formation et perfectionnement professionnel en 5 ans (à partir d'une date butoir à venir de Judo Canada pour les anciens détenteurs de certification PNCE et en date de la dernière certification obtenue dans le nouveau programme de certification).
- Concrètement, cela correspondra à suivre un stage de 6 heures (une journée) de formation professionnelle par année pendant 5 ans.
- De plus, tout entraîneur canadien (tout sport confondu) devra réussir l'examen d'éthique en ligne (internet) du PNCE pour garder sa certification valide.

#### Les autres projets qui cheminent

- Encore une fois cette année les stages d'enseignement technique dirigés par monsieur Lionel Langlais furent un succès et appréciés à leur juste valeur. Le stage à Québec regroupait 28 participants, celui de Montréal 25.
- Le projet Judo-Jujitsu évolue et se développe encore. Cette année, 3 stages ont été donnés : 1 en septembre à Québec (12 participants), 1 en janvier à Saint-Luc (30 participants et 1 à Saint-Eustache (19 participants).

Finalement, je tiens à terminer ce petit résumé en vous rappelant que votre commission a à cœur sa mission de développer le judo dans notre communauté, et cela, sous toutes ses facettes. N'hésitez pas à communiquer vos suggestions de projet à Judo Québec, elles serviront, j'en suis sûr, à nous faire progresser.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



Daniel De Angelis  
**Président**



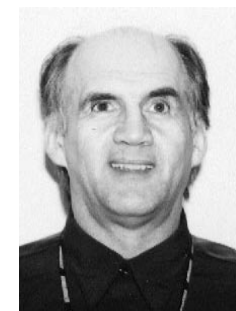
André Cailloux  
**Vice-président**



Céline Ferland  
**Secrétaire**



Roger des Champs  
**Trésorier**



Jacques Dufour  
**Administrateur**



Alain Courcy  
**Administrateur**



Martin Lespérance  
**Administrateur coopté**



## PERSONNEL



Patrick Esparbès  
**Directeur général**



Patrick Vesin  
**Coordonnateur du développement**



Catherine St-Pierre  
**Adjointe au développement et coordonnatrice à l'excellence**



Maryse Guilbault  
**Adjointe à l'excellence**



Denise Caron  
**Adjointe administrative**



Louise Lapointe  
**Secrétaire**

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

Daniel De Angelis

Une autre saison s'achève, il s'agit de ma 7<sup>e</sup> année à la présidence de Judo Québec. Ce fut une année remplie de succès, mais aussi de polémiques. Nous avons connu comme à l'habitude des succès sur les tatamis.

L'équipe du Québec n'a pas fait mentir sa réputation de meilleure équipe au pays, tant chez les hommes que chez les femmes nos judokas ont dominé lors des Jeux du Canada. Il y a eu plusieurs résultats remarquables par nos judokas en tournois internationaux et je ne pourrais passer sous silence les incroyables résultats de Sergio Pessoa Jr. en sol européen. Mais il y a eu aussi le comportement de plusieurs de nos athlètes lors des championnats nationaux, plus d'une vingtaine ont été sanctionnés à divers degrés.

Je ne peux pas dire que je suis fier de cette situation, particulièrement dans un sport qui se targue d'avoir des valeurs morales enseignées à ses pratiquants. Plusieurs directeurs techniques nous ont même accusés de faire du despotisme, car leurs athlètes ne pouvaient avoir commis de tels actes. C'est là tout particulièrement que le malaise se fait sentir. Nous devons nous responsabiliser tous et chacun, on ne peut espérer que le Comité d'éthique et le Conseil d'administration sont seuls à représenter l'autorité et que l'éducation des membres passe uniquement par eux. Cette responsabilité est commune, elle doit prendre ses racines dans les clubs.

Cette accumulation de comportements irrévérrencieux a entraîné des décisions qui blessent les fondements mêmes de notre organisation. Bien qu'on savait que nous allions vous décevoir, le Conseil d'administration a pris ses responsabilités. La décision de ne pas encadrer tous les athlètes québécois lors des championnats nationaux 2007 n'a pas été prise à la légère. Vous avez tous réagi face à cette décision, car plusieurs se retrouvent dans une situation où vous devez encadrer vos athlètes et organiser vos déplacements. Depuis plusieurs années, nous n'avions plus d'entraîneurs qui désiraient rester pour les camps d'entraînement même subventionnés, car la gestion des athlètes était trop lourde. On peut



voir un malaise. Le Comité d'excellence est à préparer une politique d'encadrement pour les athlètes québécois. Cette politique mettra des balises et établira les obligations de chacun. Elle permettra surtout à l'équipe du Québec de retrouver son unité en 2008.

Une autre décision qui vous a fait réagir, est l'augmentation des coûts d'affiliation pour les membres. Je ne reprendrais pas tout le raisonnement qui se trouvait dans la lettre de notre trésorier, mais force est de remarquer que nous nous retrouvons face à un dilemme de gestionnaire. Le Conseil d'administration a été sensible à vos doléances et a revu les hausses de tarification. Il nous reste à analyser l'impact de cette décision, allons-nous avoir assez de revenus pour continuer à offrir tous les services dont vous bénéficiez ? Judo Québec a deux sources de financement : une est les subventions que nous recevons du gouvernement, l'autre vient du membership.

Nous avons eu une grande difficulté à colliger les renseignements provenant des zones pour remplir notre demande de subvention (PSFSQ). Plusieurs présidents de zone, nous ont fait faux bond, et n'ont pas retourné au bureau les données tant attendues. Patrick Esparbès a dû faire des acrobaties pour ficeler ce document. Nous espérons que le laxisme de certains ne pénalisera pas l'ensemble de l'organisation. Lors de la rencontre des présidents en début de saison, il a été mentionné à tous les responsabilités et les obligations d'un président de zone. J'espère trouver dans toutes les zones un président impliqué et omniprésent pour le développement de sa zone et du judo québécois.

L'autre questionnement que nous avons est la participation aux différents tournois. Notre association compte plus de 10 000 membres et nous

## COMITÉ D'EXCELLENCE

Par David Beaudin, président

Bonjour chers amis de Judo Québec,

Pour débiter ce rapport annuel, je voudrais souligner l'excellent travail effectué tout au long de l'année par les membres du Comité d'excellence. Je les remercie pour avoir mis leurs vastes expériences au profit de la relève québécoise. Merci aussi de l'appui inconditionnel de tous les permanents de Judo Québec et surtout merci de votre patience dans le traitement des milles et une demandes destinées à notre Comité.

L'année 2006-2007 aura été marquée par plusieurs belles réussites de notre équipe québécoise de judo. Tout d'abord, j'aimerais mentionner la superbe performance réalisée par l'équipe du Québec lors de Jeux du Canada de Whitehorse où elle a imposé sa domination sur les autres provinces. Rappelons que l'équipe du Québec avait été préparée de longue date par l'entraîneur Fayçal Bousbiat et appuyée par Judo Québec qui a investi temps et argent pour assurer la réussite de l'équipe, notamment en permettant à plusieurs de ses meilleurs éléments de participer à un stage de perfectionnement et de compétition au Brésil.

J'aimerais aussi féliciter et remercier pour leur excellent travail, les organisateurs de tournois, entre autres le Championnat provincial cadet/ juvénile 2007 ainsi que les Jeux du Québec 2007. Ces événements auront permis aux jeunes judokas québécois d'être performants tout en s'amusant, puis de retourner à la maison avec de très belles expériences comme souvenirs.

Malheureusement, l'année 2006 aura aussi connu des moments moins glorieux, et je pense ici aux problèmes de comportement de plusieurs de nos athlètes lors du Championnat canadien juvénile et junior 2006. Dans un geste pour corriger la situation, le Conseil d'administration de Judo Québec a décidé de ne pas prendre la responsabilité de l'organisation du voyage et de la surveillance des judokas, non membres de l'équipe du Québec, et ce pour les championnats canadiens 2007. Bien que nous condamnions les gestes posés par les athlètes, je dois dire que le



Comité d'excellence s'est opposé fermement et unanimement contre cette mesure de Judo Québec. Malgré tout, les membres du Conseil d'administration ont décidé de maintenir la mesure punitive pour la saison 2007. Afin de corriger cette situation, le Comité

d'excellence travaille actuellement à trouver des solutions raisonnables afin de permettre à tous les jeunes judokas québécois qui représentent fièrement la province de Québec d'être pris en charge par Judo Québec.

Pour conclure, j'aimerais terminer sur une note positive en vous informant que l'année 2007-2008 présentera quelques nouvelles activités qui devraient permettre de pousser un peu plus nos jeunes vers la recherche de l'excellence. Je vous encourage à participer en grand nombre à ces activités pour que notre sport puisse continuer à se développer et à produire de grands athlètes et de grandes personnes.

Sur ce, je souhaite à la grande famille du judo un bel été !

## COMMISSION D'ARBITRAGE

Par Donald Ferland, président

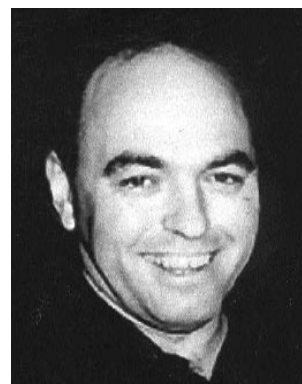
La saison 2006-2007 marque un pas de plus dans la poursuite de nos objectifs inclus dans le plan stratégique. Bien que je remarque à l'occasion des signes d'essoufflement, l'ensemble de nos programmes de développement rapportent des fruits. Il faut continuer le recrutement, car la moyenne d'âge de nos arbitres est élevée et le Québec veut garder une place de choix sur la scène nationale et internationale.

Depuis quelques années, nous avons misé sur le développement de nos jeunes arbitres et sur le recrutement et la rétention de nos arbitres féminins. Je crois que nous sommes sur la bonne voie, mais le fait que certaines zones du Québec ne participent à nos programmes, nous privent de plusieurs éléments prometteurs. Je n'ai toujours pas la solution à ce problème et je suis ouvert aux suggestions.

Cette année, dans le cadre du développement du judo féminin, madame Couture, membre de la Commission d'arbitrage, organisait une sortie pour les arbitres féminins à Edmundston pour participer au Championnat de l'Est du Canada. Ce fut un franc succès et l'expérience fut fortement appréciée.

La possibilité pour le passage du grade provincial « B » dans les zones semble fortement priser. Plusieurs se sont prévalus de cet avantage et la Commission entend poursuivre en ce sens. Il n'est cependant pas question d'ouvrir cette possibilité pour le grade provincial « A » car la Commission veut voir en action dans des tournois importants ces futurs arbitres, afin de détecter les talents potentiels.

Les arbitres québécois continuent à faire leurs marques sur la scène internationale. Ainsi, je tiens à souligner les efforts de deux d'entre eux qui ont porté fruit. Sylvio Poliquin fut promu au grade Continental et Gilles Bellerose au grade Régional. C'est un réel plaisir de voir des arbitres atteindre ces hauts standards après plus de 25 ans d'effort et de bénévolat. Nous sommes fiers d'eux. Je tiens à ajouter que les portes sont présentement ouvertes avec l'Union panaméricaine et que nos efforts afin de créer des liens sincères avec l'UPJ sont en grande partie possibles grâce à l'implication personnelle du



président de Judo Canada, monsieur Serge A. Piquette.

Dans un autre ordre d'idée, dernièrement on m'a fait la remarque que certains judokas avaient été volés par les arbitres. Je suis toujours surpris par ce genre d'affirmation et je veux remettre les pendules à l'heure. Les judokas sont victimes à l'occasion d'erreurs d'arbitrage, c'est une réalité et malheureusement d'autres auront encore à subir le même sort, car les arbitres ne sont pas et ne seront jamais parfaits. Ceci dit, le vol est un acte volontaire sans éthique et malicieux, dans le but de priver quelqu'un de son dû ou dans le but de favoriser ou défavoriser un individu. Ces gestes, actions ou omissions sont impardonnables et doivent être dénoncés.

Je crois que les cas de tricheries sont extrêmement rares en arbitrage et que l'on se doit de respecter que même les meilleurs arbitres ne sont pas à l'épreuve d'une défaillance. C'est pourquoi, je caresse le rêve que le Québec soit le pionnier au Canada, de l'utilisation du système « CARE » de soutien vidéo. Ce système permettrait de réduire substantiellement les possibilités d'erreurs majeures dans nos tournois les plus importants, car il donnerait au chef de tapis la chance de voir en différé, certaines actions difficiles à juger en temps réel. Bien sûr, ce système à un prix, il n'est pas parfait et ne remplacera pas les arbitres. C'est un outil qui est disponible, avec lequel j'ai déjà travaillé et que je considère comme un pas dans la bonne direction, s'il est utilisé dans des limites raisonnables. Je vous soumets l'idée pour réflexion.

Finalement, je tiens à remercier mes collègues Diane Couture, Normand Gendron, Gérard Blanchet, nos collaborateurs Alain Courcy et Maxime Tremblay, ainsi que tout le personnel et les membres du Conseil d'administration de Judo Québec pour une autre agréable année au service du judo.

avons de moins en moins de compétiteurs. On m'a enseigné à mes débuts que la compétition n'était pas juste pour l'élite, mais que pour un pratiquant de sport de combat, il est normal de se mesurer aux autres. Cette stimulation auprès des membres ne peut que venir des directeurs techniques. Cette situation entraîne l'organisation de tournois déficitaires particulièrement lorsqu'ils se tiennent en région.

Il ne faut pas oublier que le sol québécois est toujours l'endroit le plus fertile pour organiser les activités de judo. Nous avons tenu le tournoi Rendez-Vous Canada qui a attiré un grand nombre de compétiteurs de même que le 30<sup>e</sup> Omnium du Québec qui a vu des athlètes venir de neuf pays pour participer à cet événement annuel. Le Club de judo Seikidokan de Trois-Rivières a su relever le défi d'organiser de main de maître le Championnat canadien senior. Merci à François, Yves, Luc, Roger et à tous les bénévoles. Judo Canada a décidé d'organiser à Montréal le Championnat panaméricain 2007. Serge Piquette, président de Judo Canada, a tout mis en œuvre pour faire du Canada et particulièrement du Québec un lieu d'expertise dans l'organisation d'un événement majeur. Pour ceux qui ont déjà assisté à des tournois dans d'autres pays, nous n'avons pas à nous cacher, bombons le torse et soyons fiers de notre expertise. En parlant de Serge Piquette, il se présente au poste de secrétaire général de la F.I.J. au congrès qui se tiendra à Rio de Janeiro en septembre. Bonne chance Serge dans ta démarche, le judo québécois est derrière toi.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration et les membres des comités et commissions pour leur aide et leurs opinions judicieuses qui ont facilité mon travail. C'est aussi avec regret que je vois partir un de mes amis qui par son travail professionnel et sa rigueur a donné une structure et des fondements à notre organisation. M. Claude Lesage, président du Comité d'éthique, nous quitte après 10 années à la tête de ce comité, la lourdeur de la tâche aura eu raison de cet homme d'exception. Merci à nos permanents qui par leur travail et leur dévouement permettent au judo de se développer et qui plus souvent qu'autrement en font plus que demander pour offrir à nos membres un service de qualité. Et, un grand merci à vous tous d'être les acteurs principaux de notre réussite.

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Patrick Esparbès



Bonjour,

Une nouvelle année remplie de défis vient de se terminer. La saison 2007-2008 représentera un point tournant dans l'histoire du judo québécois. Un membership stagnant depuis près de deux ans et des activités qui ne cessent de s'ajouter, une restructuration à l'interne et l'injection de nouveaux argents seront nécessaires à l'atteinte des objectifs établis dans le plan stratégique de 2009 soit, le rêve d'atteindre 15 000 membres affiliés.

Je souhaite que tous et chacun comprennent que rien ne se bâtit sans un soutien financier adéquat et des employés compétents. Votre aide et votre compréhension me seront donc essentielles à cette réussite commune. J'espère que nous ramerons tous dans le même sens.

Je souhaite à tous les membres de Judo Québec de passer un très bel été !

# RAPPORT DU COORDONNATEUR DU DÉVELOPPEMENT

Patrick Vesin

Pour tout ce qui touche le développement, je vous invite à lire le rapport de monsieur Jacques Mantion.

Cinq aspects retiennent mon attention :

Premièrement, le DVD « Judo, un combat pour la prévention » est maintenant disponible. Ce document a été coproduit par le Centre de communication en santé mentale de l'Hôpital Rivière-des-Prairies (CECOM) et Judo Québec. Ce DVD est un merveilleux outil promotionnel qui aborde l'aspect éducatif du judo ainsi que le judo comme moyen de prévention en ce qui a trait aux problèmes de comportement ou de violence.

Je tiens à remercier ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation du DVD ainsi qu'à l'élaboration du contenu du séminaire s'adressant aux professeurs de judo ayant des judokas avec un problème de comportement et/ou de violence (le premier séminaire a eu lieu en décembre à Montréal avec sept participants – un autre est prévu à Québec en septembre).

Ce sont :

- Hôpital Rivière-des-Prairies : Michel Caouette, Richard Martin et Pierre H. Tremblay,
- Groupe conseil : José Arandi, Alain Cabba, Alain Cortelessa, Nathalie Gosselin, Roger Houle, Gilles Lachaine, Stéphan Lemair, François Piché, Pascal Planeille, Gérald Poirier, Jacques Pouliot, Jacques Richard, Léandre Richard et Mohamed Soualmia.

Vous pouvez vous procurer le DVD en communiquant à : [cecom.hrdp@sss.gov.qc.ca](mailto:cecom.hrdp@sss.gov.qc.ca)

Deuxièmement, comme vous le savez déjà le PNCE est en phase de transition pour tous les sports. Cependant, cela ne semble pas encore clair pour tous.



Donc en résumé :

- L'ancien Théorie 1 s'appelle maintenant « Introduction à la compétition partie A ».
- L'ancien Théorie 2 s'appelle maintenant « Introduction à la compétition partie B ».

- Il existe maintenant deux courants dans lequel on pourra développer ses compétences : enseignement et entraînement.
- Dans le courant enseignement (instructeur), il y a trois niveaux : débutant, intermédiaire, avancé.
- Dans le courant compétition (entraîneur), il y a trois niveaux : introduction, développement, haute performance.

Le premier pas obligatoire pour tous est le stage « Assistant de dojo » (l'ancien PNCE 1 technique). Il se fait en plusieurs étapes :

- la participation au stage : « Introduction à la compétition partie A »
- la participation au stage technique,
- un cahier d'exercices à remplir après le stage,
- une évaluation en situation d'enseignement au dojo,
- une évaluation en ligne (internet) sur l'éthique avec l'Association canadienne des entraîneurs (ACE).

Ceci permet d'être certifié « Instructeur niveau débutant ».

Veillez prendre note que ceux étant certifiés PNCE 1 dans l'ancien système auront jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2008 pour réussir l'évaluation en ligne (éthique) de l'ACE. Si ce n'est pas fait, ils perdront leur certification.

## Que réserve l'avenir ?

Le comité pourrait continuer à entendre les plaintes habituelles dans le milieu sportif, tombant sous le mandat traditionnel du comité (règlement de sécurité, non affiliation, règlement des tournois). Les plaintes de harcèlement ou de nature quasi-criminelle (voie de fait, agression) qui sont ou pourraient devenir judiciairisées, devraient d'abord faire l'objet d'une enquête policière indépendante, puis d'un examen préalable par l'Ombudsman provincial. S'il y a matière à audition, elles pourront être entendues par un jury ad hoc, présidé par un avocat indépendant.

La fonction de registraire devrait être jouée par un employé de la permanence. Nous perdons un temps fou à contacter les parties, tenter d'orchestrer les disponibilités des uns et des autres, et finissons par devenir otage des parties.

Le traitement des causes d'harcèlement demande un délicat arbitrage entre la présomption d'innocence de l'intervenant et le développement de la plaignante. Les instances de Judo Québec se sont servies à trois reprises du pouvoir de suspendre partiellement et provisoirement des personnes afin de préserver les droits des parties. Afin de mieux encadrer l'exercice de ce pouvoir exceptionnel, le Comité d'éthique s'est maintenant doté d'une directive interne. Essentiellement, la plainte devra faire l'objet d'une enquête et d'une validation de la part du nouvel Ombudsman provincial. Ensuite, les mesures viseront uniquement à séparer les parties. Des mesures provisoires plus restrictives seront imposées uniquement dans les cas où la personne fait face à des accusations criminelles.

## Plan de prévention

Depuis septembre 2004, la vingtaine de clubs subventionnés par Judo Québec ont dû développer un plan de prévention du harcèlement. Les plans remis à la permanence sont hélas de qualités inégales. Afin d'y remédier, nous avons fait parvenir des guides et de la documentation préparée par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Nous avons préparé des modèles et une grille-mémoire afin de faciliter la révision des plans qui nous sont soumis pour examen et approbation. Ces modèles ont été communiqués à l'été 2006. Après de nombreux rappels et protestations, tous les clubs subventionnés sauf un se sont enfin conformés. Au moment de mettre sous presse,

un club devait faire quelques ajouts afin de rendre conforme son plan et pouvoir toucher la seconde tranche de la subvention.

## Disciplinaire

Du côté disciplinaire, le Comité d'éthique a connu une saison très active. Nous avons siégé en appel d'une décision du Conseil d'administration qui s'est saisi du comportement de certains athlètes à Lethbridge (Alberta) lors de la dernière soirée du camp d'entraînement. Le comité a tenu une première audition des cinq personnes identifiées par le personnel de mission. Cette audition nous a permis de réaliser qu'une vingtaine d'autres athlètes québécois avaient également enfreint les règles de conduite sur les sites d'hébergement. Ils ont également eu l'occasion de s'expliquer à l'occasion d'une seconde audition. La plupart ont reçu une réprimande, d'autres ont été suspendus d'un tournoi de sélection ou subi un retrait de subvention.

Dans l'affaire Sylvain Hébert, Judo Québec a fait des représentations auprès du panel disciplinaire de Judo Canada. Pour mémoire, Judo Canada et Judo Québec avaient suspendu l'ex-entraîneur suite à son plaidoyer de culpabilité en août 2005. En 2007, Judo Canada a suspendu monsieur Hébert à vie de la pratique et de l'enseignement du judo au Canada.

Le Comité d'éthique a entendu en février 2007 une plainte d'harcèlement d'une athlète mineure contre un participant adulte, qui était auparavant son directeur technique. Le comité a interdit à ce dernier de retourner à son ancien club jusqu'en janvier 2008.

Nous suivons depuis 2005 une plainte criminelle logée contre un entraîneur. En 2007, nous avons reçu une plainte d'une athlète mineure suite à de nouvelles accusations criminelles logées contre lui en janvier 2007. Judo Québec a émis un avis de suspension provisoire limitant partiellement les activités de cet entraîneur.

## Conclusion

Il reste beaucoup à faire dans le dossier de l'éthique. Il revient au Conseil d'administration de désigner un courageux successeur et de veiller à ce que le comité bénéficie de l'appui de ressources professionnelles afin de traiter efficacement des plaintes, avec respect et dignité.

## COMITÉ D'ÉTHIQUE

Par Claude Lesage, président

Chers délégués et membres de l'Association, pour une troisième année consécutive, il me fait triste honneur de vous déclarer encore une fois que cette saison a été la pire saison de notre association sur le plan de l'éthique. Nous avons reçu deux nouvelles plaintes de harcèlement sexuel. De plus, nous avons tenu trois auditions, et sanctionné ou suspendu provisoirement plus de 27 membres.

Nous avons également essuyé de nombreux échecs :

- une tentative de médiation dans une dispute de zone n'a pas rapproché les parties,
- une formation en matière de harcèlement destinée aux clubs initialement prévue en octobre 2006 a été annulée faute de participant,
- un club subventionné tarde à se doter d'un plan de prévention acceptable, malgré les communications répétées depuis mai 2005.

C'est avec regret et soulagement que j'ai dû faire part à monsieur Daniel De Angelis le 15 mars 2007 de ma décision de démissionner au terme de la présente assemblée. Les problématiques que nous avons dû traitées les douze derniers mois ont drainé nos disponibilités et nos énergies. Autant ma formation juridique est de grand secours dans la gestion de ces cas, autant s'accroissent mes risques professionnels pour lesquels je ne suis pas assuré ni adéquatement encadré. La complexité des dossiers, leur fréquence et leurs enjeux excèdent désormais la capacité d'un comité composé de bénévoles. Les dossiers d'harcèlement sexuel exigent une connaissance approfondie du droit criminel, que les membres du comité ne maîtrisent pas. Je tiens au passage à les remercier de leur appui soutenu au cours de ces années dans le développement du cadre éthique de Judo Québec, sa défense et sa promotion. J'ai aussi apprécié leur franchise et nos délibérations parfois passionnées, et leur souci d'unité. J'espère qu'ils continueront l'aventure malgré la présente tourmente.

### Bilan de mes mandats

J'estime que notre comité et tous ses membres et collaborateurs ont accompli un travail extraordinaire



depuis que madame Andrée Ruest m'avait demandé de présider le Comité d'éthique en 1997. Le comité alors moribond ne s'était pas réuni ou entendu de causes depuis quelques années. Avec le soutien indéfectible de madame Ruest et de monsieur De Angelis, nous avons pu

bâtir un cadre éthique de premier plan en assurant le leadership du développement des politiques et du cadre juridique de l'association.

Si vous me permettez d'en exposer le bilan :

- Grille de sanction non affiliation et amendement au Règlement général (1998)
- Énoncé de mission et valeurs (1998-99)
- Politique sur la gestion des renseignements personnels (2000)
- Divers amendements techniques au Règlement général (2000)
- Rédaction, consultation et adoption des codes d'éthique pour les membres (1999-2001)
- Plan stratégique et plan d'action (2004)
- Divers amendements techniques au Règlement général et au Règlements des zones (2004)
- Règlement sur les dojo (directeur technique) (2004)
- Formation sur le harcèlement (2005)
- Lettre type et intervention auprès de club clandestin (2005)
- Modèle de plan de prévention (2006)
- Bibliographie et boîte à outils sur le site web (2006)
- Révision des plans de prévention des clubs subventionnés (2005-2007)
- Mandat, création du poste d'ombudsman et recrutement (2006-2007)

Toutefois, le comité doit maintenant composer avec sa notoriété. La cadence des auditions, médiations et gestion de plaintes est devenue affolante depuis l'éclatement de l'affaire Hébert en 2004.

Il y a eu fin mars un projet pilote réunissant les responsables de toutes les provinces et de Judo Canada afin de mettre sur pied la deuxième étape du PNCE (afin de remplacer l'ancien PNCE 2 technique).

Pour l'instant, il n'y a rien d'officiel, mais fort probablement cette étape permettra d'être formé comme « instructeur intermédiaire » et entraîneur « compétiteur débutant ».

Concernant les volets « Introduction à la compétition A et B », vous pouvez trouver les dates de stage dans votre région en consultant le site de Sports Québec : [www.sportsquebec.com](http://www.sportsquebec.com), cliquer sur « Inscriptions PNCE » et ensuite sur la région désirée.

Pour toute information supplémentaire, je vous invite à communiquer avec moi.

Troisièmement, le Club de judo Saint-Hubert devrait recevoir bientôt son accréditation Sport-Qual. Il reste quelques détails à finaliser.

Je rappelle que ce processus permet d'évaluer 17 éléments de qualité sous 3 grandes facettes :

- management de l'organisation,
- services et programmes,
- encadrement des participants.

Quatrièmement, un projet « mini judo » en centre de petit enfance.

Cinquièmement, un projet judo dans une école primaire à Montréal avec des jeunes ayant un handicap auditif.

Je remercie les bénévoles, les membres des comités et commissions, les membres du Conseil d'administration, le personnel permanent de Judo Québec pour leur implication et leur disponibilité.

## COMITÉ JUDO-JUJUTSU

Par Gérald Poirier, président

Cette année, le Comité Judo-Jujutsu a été très occupé en donnant des stages et en perfectionnant le développement de celui-ci au sein de la famille de Judo Québec.

Nous avons également introduit le sol cette année en présentant un kata de Ne waza qui démontre les réponses des attaques de uke envers tori autant en position debout qu'au sol. Ceci démontre un nouvel aspect au Judo-Jujutsu et permet de se servir des techniques de sol déjà connues et de les appliquer dans des situations de défense.

Cette année, il y a également eu un passage de grade et nous avons promu six nouvelles ceintures noires shodan. Nous envisageons de faire un nouveau passage de grade pour la prochaine saison. Nous espérons et souhaitons avoir cette année une représentation dans toutes les régions.

Nous avons aussi reçu la démission de monsieur Paul Giroux, membre du Comité, et ce, pour des raisons personnelles et familiales. Paul a été un pilier dans le développement du Judo-Jujutsu. Serge Landry, Patrick Vesin et tous ceux qui ont eu la chance de pratiquer avec lui se joignent à moi pour le remercier sincèrement de son implication. Paul sera présent, dans la mesure du possible, pour participer aux différents stages.

En 2007-2008, nous aurons trois stages principaux prévus. Ceux-ci seront suivis de stages dans les différentes régions. Notre but est de démontrer que le judo, compétitif ou pas que vous pratiquez, peut vous servir facilement à développer le Judo-Jujutsu.

Merci de votre attention et bon été à tous !

## RAPPORT DU TRÉSORIER

Par Roger des Champs

Il me fait plaisir de vous présenter mon premier rapport annuel, à titre de trésorier de Judo Québec.

À la lecture du bilan financier de notre organisme, vous constaterez que notre exercice financier se termine par un léger déficit de 1 155 \$.

Ce déficit est bien entendu minime, représentant moins de 0,2 % de notre budget total. Lors de la confection du budget, en début d'exercice, le déficit anticipé était de l'ordre de 44 857 \$. Des efforts soutenus en cours d'année et un certain nombre de variables auront permis de le réduire de façon marquée.

D'année en année, les principaux postes budgétaires connaissent peu de variations. En comparaison des montants qui avaient été budgétés, voici les variations les plus significatives :

- baisse de revenus de cotisation des membres : (10,2 K\$) vs budget et (8,5 K\$) vs exercice précédent,
- vente de billets de Loto-Judo : (5,4 K\$) vs budget et (2,8 K\$) vs exercice précédent,
- camp d'hiver de Judo Québec : (1,4 K\$) vs budget et (1,7 K\$) vs exercice précédent,
- location de tatamis : 2,3 K\$ vs budget,
- commandites : 7,4 K\$ vs budget,
- 40<sup>e</sup> anniversaire de Judo Québec : 8,7 K\$ vs budget.

La situation financière de Judo Québec n'est pas inquiétante, mais elle doit nous préoccuper. Après plusieurs années de croissance, notre membership a connu une légère baisse cette année. Le retour à la formule antérieure de Loto-Judo ne s'est pas traduit par la hausse de revenus anticipée.

Les besoins de développement sont toujours présents : la popularité croissante des katas, le développement de l'arbitrage, la formation des entraîneurs, la consolidation du Judo-Jujutsu et la création de nouvelles activités pour nos clientèles



Benjamins et Poussins, pour ne nommer que ceux-là, requièrent des investissements et du support.

Pour supporter notre développement et faire en sorte que le judo au Québec consolide et accroisse sa position, nous devons être imaginatifs

et performants pour augmenter nos revenus.

Plusieurs moyens méritent d'être évalués, envisagés ou discutés :

- le niveau de tarification (affiliations, participation aux activités, etc.),
- la location d'équipement (principe de l'utilisateur-payeur),
- l'augmentation du membership,
- la recherche de commandites,
- etc.

Bref, comme vous pouvez le constater, les années qui viennent feront à nouveau appel à notre intelligence et à notre potentiel.

En terminant, vous me permettrez de remercier sincèrement deux personnes pour le support qu'elles m'ont accordé tout au long de l'année : Mme Denise Caron et M. Patrick Esparbès.

Je veux finalement vous remercier, toutes et tous, pour la confiance que vous m'avez accordé.

JITA KYOE

## COMMISSION DES GRADES

Par Robert Arbour, président

Chers collègues,

C'est avec grand plaisir que je vous produis ce rapport annuel. Le judo, quant à nous, est en santé !

La saison fut aussi passionnante. Un nombre impressionnant de 100 promotions au total. Nous avons eu le plaisir de promouvoir 73 shodan, 16 nidan, 3 sandan, 3 yondan, 3 godan, 1 rokudan et 1 shichidan qui viennent agrandir la famille des yudansha. Le prochain défi sera pour nous de les promouvoir à nouveau, ce qui sous-entend qu'ils demeureront dans notre famille suffisamment longtemps pour atteindre cet objectif.

Nos membres, qui sont compétiteurs en championnat de kata, se sont prévalus de la possibilité d'obtenir une reconnaissance d'acquis de compétence. Le tournoi de kata de cette année a vu un nombre impressionnant de couple soit 74.

À ce chapitre, une autre compétition de kata se rajoutera vraisemblablement au calendrier pour accommoder notre distinguée clientèle. De plus, une demande nous avait été adressée à l'occasion du Kagami Biraki pour concevoir un document guide sur les points importants et les erreurs dans l'exécution des katas. J'ai l'honneur de déposer ce document aujourd'hui.

L'activité Kagami Biraki demeure un des pivots des activités de Judo Québec et l'édition 2007 fut sans failles. Une participation exceptionnelle conjuguée à une organisation plus qu'extraordinaire, a fait de cette soirée un succès à la mesure du professionnalisme de ses artisans. Tous ceux qui ont gravité autour de cet événement, un grand merci pour les souvenirs que vous nous avez permis de créer.

Les stages, plus populaires que jamais (225 participants) ont émaillé la saison. Ils sont diversifiés et répondent, si on se base sur la participation, adéquatement aux attentes des nôtres. Nous avons même été victimes de notre succès. Nous nous sommes attaqués à mieux les aérer, pour éviter la surpopulation, phénomène encore vécu



cette année malgré tout. Nous souhaiterions cependant une participation plus grande des directeurs techniques, les vrais acteurs de la scène du judo québécois. Nous comprenons l'ampleur de leur tâche et nous regrettons leur absence.

Je ne saurais conclure sans donner un coup de chapeau à mon équipe, qui compte deux nouveaux membres soit Danielle Ferland, 5<sup>e</sup> dan et Michel Boudreault, 6<sup>e</sup> dan. Serge A. Piquette mon mentor et vice-président, Suzanne Arsenault et Gilles Lachaine travailleurs sans relâche, registraires, Hiroshi Nakamura notre coloré représentant national. Merci à Alain Cortelessa, Jacques Côté toujours disponibles pour les stages. Saluer Jacques Lamade, Roland Blouin, Daniel Tabouret, vrais gardiens de nos traditions, qui nous honorent de leurs compétences. Yves Landry, Roger Tremblay, Monette Leblanc, Sylvio Poliquin, Gérard Blanchet, Gisèle Gravel, Gabriel Gay et Dave Carter, brillants techniciens et juges dévoués. Vous avez eu la noble tâche de témoigner du travail des nôtres et vous le faites admirablement.

Non, je n'allais pas oublier notre personnel, Louise, Denise, discrètes victimes de mes fréquents oublis, je vous apprécie. Je lève mon chapeau aux deux Patrick, toujours à l'écoute, sans eux, tout cela ne serait qu'un calvaire. Merci aux membres du Conseil d'administration pour la confiance accordée. Veuillez accepter mes amis, ce rapport sans prétention.



## BILAN CONDENSÉ

AU 31 MARS

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME	237 853 \$	235 694 \$
IMMOBILISATIONS	50 581	51 891
	<u>288 434 \$</u>	<u>287 585 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME	137 933 \$	135 929 \$
<b>ACTIFS NETS</b>		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	50 581	51 891
NON AFFECTÉS	34 643	30 151
	65 277	69 614
	<u>150 501</u>	<u>151 656</u>
	<u>288 434 \$</u>	<u>287 585 \$</u>

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de JUDO QUÉBEC INC.

Le bilan condensé ainsi que les états condensés des résultats et de l'évolution des actifs nets ont été établis à partir des états financiers complets de JUDO QUÉBEC INC. au 31 mars 2007 et pour l'exercice terminé à cette date sur lesquels nous avons exprimé une opinion avec réserve dans notre rapport daté du 7 mai 2007. Notre opinion indiquait qu'à l'exception du fait que nous n'avons pas été en mesure de vérifier l'intégralité des apports de façon satisfaisante, les états financiers complets donnent, à tous les égards importants, une image fidèle selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'organisme. Notre responsabilité, en conformité avec la note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'organisme, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un rapport délivré par un autre vérificateur.

Provencher & associé  
Comptables agréés  
Montréal, le 7 mai 2007

## RÉSULTATS CONDENSÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	Budget	2007	2006
<b>PRODUITS</b>			
Opérations régulières			
Subventions	111 376 \$	111 376 \$	107 084 \$
Événements spéciaux	41 135	51 769	20 138
Rendez-Vous Canada	28 500	30 927	30 803
Opérations	483 690	640 274	621 868
	<u>664 701</u>	<u>834 346</u>	<u>779 893</u>
Excellence			
Subventions	230 000	232 500	277 200
Autres	9 400	10 303	13 669
	<u>239 400</u>	<u>242 803</u>	<u>290 869</u>
	<u>904 101</u>	<u>1 077 149</u>	<u>1 070 762</u>
<b>CHARGES</b>			
Opérations régulières			
Projet - Fonctionnement et Régie	312 286	317 087	315 560
Projet - Vie démocratique	108 900	106 390	100 088
Projet - Développement des ressources humaines	26 950	20 893	16 581
Projet - Information et publicité	40 798	57 972	22 218
Projet - Réseau de compétitions	45 031	43 990	47 694
Projet - Rendez-Vous Canada	41 500	48 456	43 805
Projet - Tirage	40 000	34 695	35 548
Projets spéciaux	94 093	210 510	171 613
	<u>709 558</u>	<u>839 993</u>	<u>753 107</u>
Excellence			
Transport et communications	140 000	141 643	181 314
Officiels et coordinations	99 400	96 668	104 439
	<u>239 400</u>	<u>238 311</u>	<u>285 753</u>
	<u>948 958</u>	<u>1 078 304</u>	<u>1 038 860</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(44 857) \$</u>	<u>(1 155) \$</u>	<u>31 902 \$</u>

## ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS CONDENSÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	Investis en immobilisations	Affectés - Excellence	Non affectés	2007 Total	2006 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	51 891 \$	30 151 \$	69 614 \$	151 656 \$	119 754 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 610)	4 492	1 963	(1 155)	31 902
Investissement en immobilisation	6 300	–	(6 300)	–	–
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>50 581 \$</u>	<u>34 643 \$</u>	<u>65 277 \$</u>	<u>150 501 \$</u>	<u>151 656 \$</u>